

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

ÉVALUATIONS COMMUNES

CLASSE :

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 9



Première partie : questions (sur 10 points)

Histoire :

1. Dater la conférence de Bandung.
2. Caractériser les réformes du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) entre 1944 et 1946.
3. Définissez la notion de puissance.

Géographie :

4. Complétez le planisphère (annexe 1 à rendre avec la copie) en indiquant trois hubs logistiques aéroportuaires.
5. Citez deux acteurs de l'influence culturelle française dans le monde.

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
	Né(e) le :			/			/													

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

Sujet d'étude 1 : la guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs.

Document 1 : Lettre du 21 juin 1942 à l'attention du général Querner

Fritz Jacob, brigadier de gendarmerie, est affecté à Kamenetz Podolsk en Ukraine à partir d'avril 1942. Il correspond régulièrement avec le général SS Rudolf Querner qu'il informe du déroulement de sa mission.

« Nous, les hommes de la nouvelle Allemagne, nous devons être durs avec nous-mêmes, même si nous sommes longtemps séparés de notre famille. Car aujourd'hui, il s'agit enfin et une fois pour toutes de régler le compte des criminels de guerre afin d'édifier pour nos descendants une Allemagne éternelle et plus belle encore. Ici, nous ne chômons pas. 3 ou 4 opérations par semaine. Une fois des Tziganes et l'autre des Juifs, des francs-tireurs ou autre racaille. C'est bien que, maintenant, nous ayons une annexe du SD¹ ici avec laquelle je travaille pour le mieux. Pourtant, il y a 8 jours, un policier ukrainien a été bestialement assassiné. Le motif : il avait conduit les Juifs au travail en les faisant passer sur un champ de mines. Les Juifs se sont alliés avec la résistance et ont assassiné le policier. De plus, on a dit que 20 soldats hongrois qui dirigeaient les travaux sur le champ de mines ont eux aussi été tués. [...] En liaison avec cette affaire, 50 autres personnes ont été fusillées au cours de la même soirée. Ici, nous ne pratiquons pas la justice sauvage. Mais lorsque les actes exigent un châtement immédiat, nous établissons la liaison avec le SD et la juste sentence est appliquée sur le champ. Par la voie de la justice traditionnelle, il ne nous serait pas possible d'exterminer toute une famille lorsque, seul, le père est le coupable.

Je ne sais pas, mon Général, si vous, en Pologne, vous avez déjà rencontré ces effroyables silhouettes juives. Je remercie Dieu, le destin, d'avoir pu voir cette race de bâtards ces derniers temps. Si la chance nous sourit, nous pourrions donner des exemples qui serviront aux enfants pour la vie. Leurs caractéristiques : des maladies vénériennes, des infirmités et la stupidité. Mais une chose est évidente : ils restaient matérialistes jusqu'à la dernière seconde. Nous les avons tous entendus dire des



paroles telles que : « Nous, on est des spécialistes. Il ne faut pas tirer sur nous. » Ce n'étaient pas des hommes, c'étaient des anthropothèques².

Bon, nous n'avons plus qu'un infime pourcentage sur les 24 000 Juifs qui vivaient à Kamenetz Podolsk³. Tous ces petits Juifs qui vivent dans le « rayon » appartiennent eux aussi à notre clientèle. Nous faisons place nette sans remords, donc : « Après la tempête, le monde s'apaise. »

Notes :

1. Service de sécurité et de renseignement de l'Allemagne nazie.
2. Terme de zoologie désignant des singes ayant des comportements proches de celui des humains.
3. Ville de l'Ouest de l'Ukraine.

Source : Lettre du sergent Fritz Jacob, brigadier de gendarmerie, au général SS Quener, datée du 21 juin 1942, citée dans KLEE E., DRESSEN W., RIESS W., « Pour eux, c'était le bon temps », in *La vie ordinaire des bourreaux nazis*, Plon, Paris, 1990.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Document 2 : Toile de David Olère intitulée Gazage, 1947

David Olère (1902-1985) est un artiste français d'origine polonaise. Déporté à Auschwitz en 1943, il est affecté à un Sonderkommando chargé de traiter les corps des chambres à gaz. Ses dessins et peintures, réalisés après la guerre, témoignent de ce qu'il y a vécu.



Source : David Olère, *Gazage*, huile sur toile, 131 x 162 cm, 1947, New York, *Museum of Jewish Heritage – A Living Memorial to the Holocaust*, présenté sur le site Internet : <https://artistesetcampsnazis.wordpress.com/2015/01/26/gazage-de-david-olere/> (consulté le 17 septembre 2020).



Questions:

1. Identifiez les victimes des nazis dans ces deux documents.
2. Comment le sergent Jacob considère-t-il ces victimes ? Justifiez votre réponse en relevant deux expressions du document 1.
3. Décrivez et expliquez la scène dessinée par David Olère.
4. Quelle différence de regard constatez-vous entre ces deux documents ? Expliquez-la.
5. Que nous apprennent ces deux documents sur la politique d'extermination menée par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale ?

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

Sujet d'étude 2 : De Gaulle et la France libre

Document 1 : Discours du Général de Gaulle, lors d'un rassemblement de la France combattante à l'Albert Hall de Londres le 11 novembre 1942.

« [...] Je dis que, sans la Résistance française, les démocraties ne pourraient pas gagner la guerre mais il reste à faire en sorte que cette guerre soit gagnée par elles avec la France ! Je dis la France, c'est-à-dire une seule nation, un seul territoire, un seul empire¹ et une seule loi ! Ah certes, [...] un pouvoir illégitime et soumis aux ordres de l'ennemi tournait, contre l'honneur, contre l'intérêt, contre la liberté du peuple, tous les moyens du gouvernement, ce pouvoir répandait partout une propagande tendancieuse, et cherchait à diviser la nation. [...] La masse française est unie en réalité sur trois impératifs que voici : premièrement, l'ennemi est l'ennemi. Deuxièmement, le salut de la patrie n'est que dans la victoire. Troisièmement, c'est dans la France combattante que toute la France doit se rassembler ! Le ciment de l'unité française, c'est le sang des Français qui n'ont pas, eux, accepté l'armistice, qui, malgré Rethondes², continuent à mourir pour la France. [...] Aviateurs tués dans les ciels des batailles d'Angleterre, d'Orient, d'Afrique ; volontaires françaises écrasées à votre poste ; équipages de nos navires marchands détruits en service commandé ; combattants de Saint-Nazaire tombés le couteau à la main ; fusillés de Nantes, de Paris, de Lille, de Bordeaux, de Strasbourg et d'ailleurs, c'est vous qui faites que la patrie est indivisible. Le centre autour duquel se refait l'unité française, c'est la France qui combat. [...] Nous voyons arriver tous les jours des hommes venant de toutes les parties de la France et de l'empire qui ont tout surmonté pour nous rejoindre. Et nous savons bien, quel développement énorme ont pris, en France même, nos vaillantes phalanges d'action³ et qui s'appellent Combat, Libération, Francs-Tireurs. Où est la liste de ceux qui coururent rejoindre Vichy ? Et, qui donc a accepté d'être fusillé pour confesser la collaboration ? Et, enfin, qui a troqué sa Croix de Lorraine pour le portrait du maréchal ? En vérité, [...] la France est rassemblée dans une seule volonté et dans une seule espérance, la France toute entière, à la seule exception des traîtres. [...] Ainsi, soyons-en sûrs, la France sera rassemblée toute entière dans le dernier effort qui l'attend : un seul combat pour une seule patrie ! »

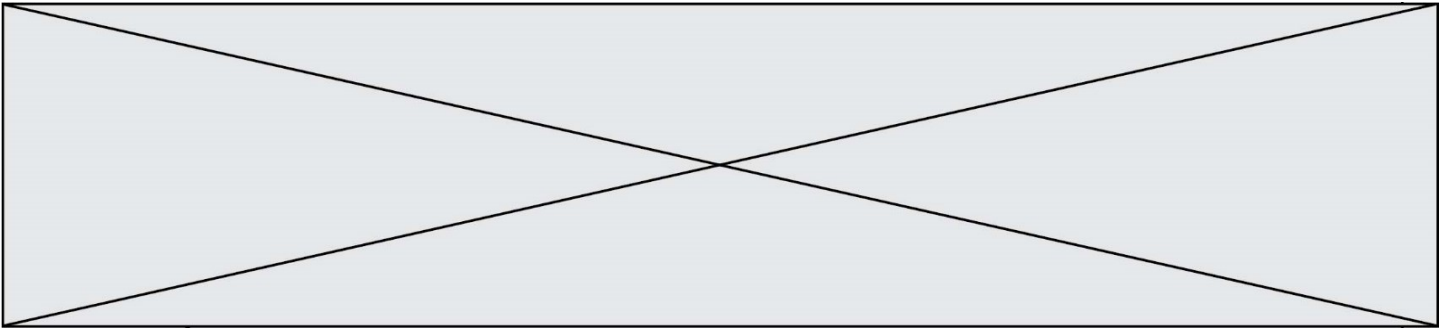
Notes :

1 : L'empire correspond à l'empire colonial français.

2 : Rethondes est le lieu de la signature de l'armistice entre les représentants du IIIe Reich allemand et du gouvernement français (Philippe Pétain) le 22 juin 1940.

3 : Les vaillantes phalanges d'action correspondent aux mouvements de résistance.

Source : Retranscription du discours du Général de Gaulle à l'Albert Hall de Londres le 11 novembre 1942 disponible en ligne sur le site internet de l'INA.



Questions :

1. Présentez le document (auteur, contexte).
2. Citez les termes utilisés par le général de Gaulle pour qualifier le régime de Vichy.
3. Identifiez les valeurs et idées défendues par le Général de Gaulle.
4. Caractérissez les forces engagées dans la France combattante.
5. Expliquez le rôle de De Gaulle, l'action de la France libre et de la Résistance dans la victoire finale sur le nazisme.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



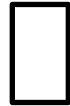
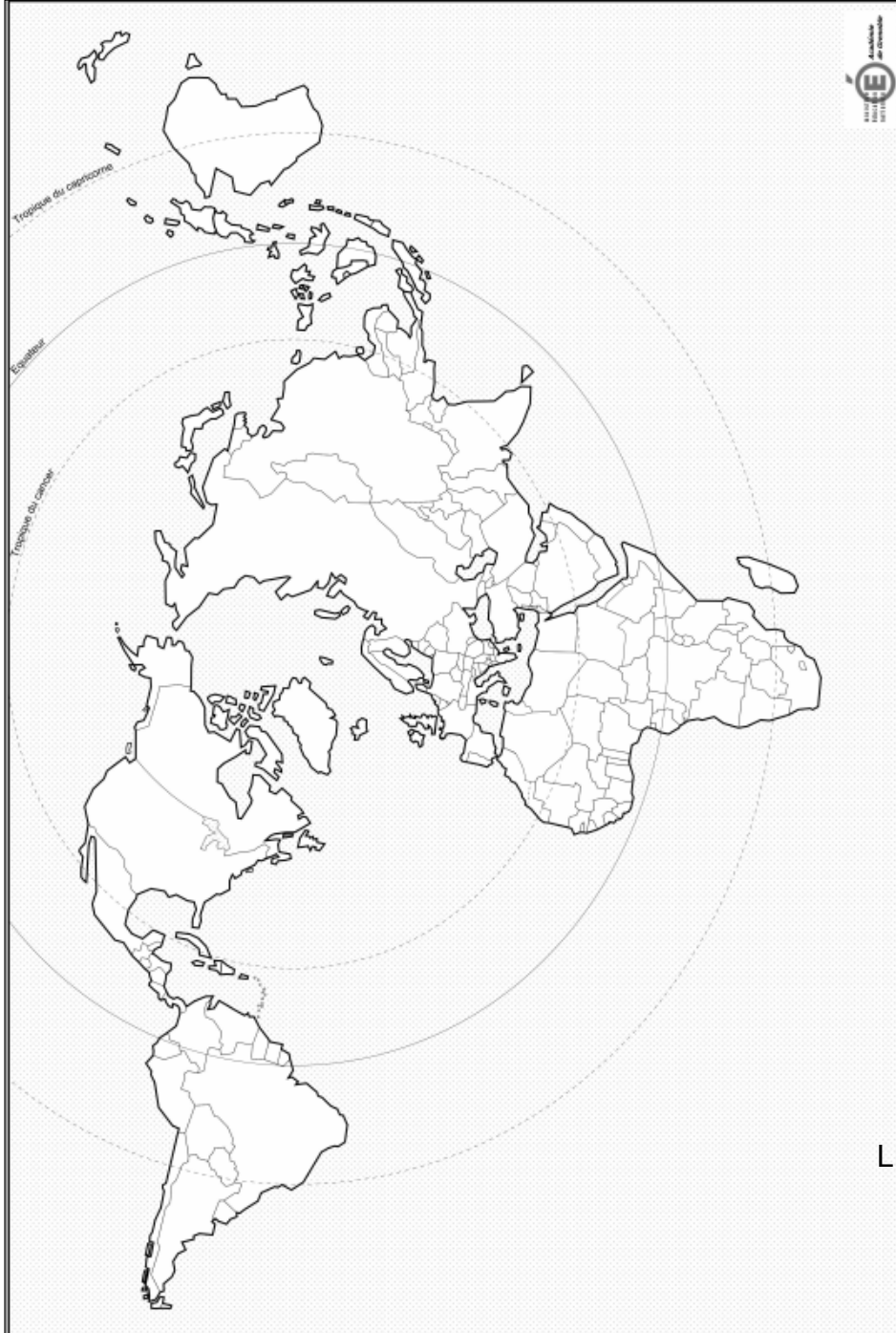
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Annexe 1 : (à rendre avec la copie)



LÉGENDE :

